

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Dix Huit le Vingt Sept Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents : F. Ballester, P. Cormier, M. Foidart, D. Guillerme, F. Téroute, F. Hervé, AM Goujon, J. Grévès, G. Thiery, A. Buzaré, JJ Marteil, AM Garangé, L. Monnerie, D. Renouf, , Z. Dano, S. Caroff, MC. Couf, MM Prévost, O. Huguet, A. Boudios, R. Hénault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneq, C. Pecchia, P. Le Dro, V. Robin Cornaud

Absents excusés :

P. Guilbaudeau qui a donné procuration à L. Monnerie

C. Jourdain qui a donné procuration à A.M. Goujon

MF Guillemot qui a donné procuration à M. Foidart

Absent :

L. Médica,

Secrétaire : Marylise Foidart

Date de la convocation : 21 Mars 2018

Date de l'affichage : 21 Mars 2018

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 32

2018_36 : WSA : Renouvellement de la convention

Rapporteur : J. Grevès

La West Surf Association a été créée en 1986 dans le Morbihan.

Ce Club labellisé par la Fédération Française de Surf est le 1er Club de Surf en Bretagne et se classe dans les premiers nationaux. Depuis 2007, la WSA fait partie des 9 Clubs Français classés 3 étoiles par la Fédération Française de Surf sur la cinquantaine de Clubs référencés. Il compte de nombreux compétiteurs classés et développe des Centres de Perfectionnement, du Surf scolaire, une École de Surf et de Skate et un Surf Camp fonctionnant sur les périodes de vacances scolaires.

La WSA soutient la découverte du surf par les scolaires en dispensant des cours de surf aux élèves de CM2 de l'école de Prat Foën et des classes à option surf du collège Saint Jean.

La Ville de Guidel, a obtenu le Label Ville Surf en 2015. Le conseil municipal par délibération en date du 31 mars 2015 a autorisé la commune à conclure une nouvelle convention (renouvelable annuellement), formalisant ses engagements et ceux de la WSA. La convention soutient ainsi 2 actions menées par la WSA : L'option Surf du collège Saint Jean et l'initiation au surf des CM2 des classes de l'école de Prat Foën. Elle participe enfin au frais de fonctionnement de l'association.

Au terme de cette convention, les subventions attribuées à cette association depuis 2016 sont les suivantes :

Il est proposé pour l'année scolaire 2017/2018 :

	Convention 2015/2016	Convention 2016/2017	Convention 2017/2018
Initiation classes à l'option surf du Collège Saint Jean	4 000,00 €	4 000,00 €	4000,00 €
Initiation des classes de CM2 de l'école de Prat Foën	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Participation au fonctionnement de l'association	2 000,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €
TOTAL	10 000, 00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Il est proposé de reconduire à l'identique la convention conclue avec WSA pour la période 2017/2018.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des sports, jeunesse, affaires scolaires et enfance du 08 Mars 2018,

DÉCIDE de reconduire à l'identique la convention conclue avec WSA pour la période 2017/2018

Adopté par 27 voix pour et 5 abstentions (R. Henault, L. Detrez, M. Le Teuff, M. David, PY Le Grogneç)

Annexe : Projet de Convention

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 28 Mars 2018
Le Maire,
Joël DANIEL

